



**AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE
AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE
AUX CO-PROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET
AUX CO-OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, président d'élection:

- **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours aux conditions suivantes:
 1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 2 novembre 2025;
 2. être de citoyenneté canadienne et ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle ni être privés de ses droits électoraux à cette date;
 3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis ou avant le 18 septembre 2025;
 4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 28 septembre 2025;
- **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, **ou** propriétaire unique d'un immeuble **ou** comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours aux conditions suivantes:
 1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 2 novembre 2025;
 2. être de citoyenneté canadienne et ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle ni être privés de ses droits électoraux à cette date;
 3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis ou avant le 18 septembre 2025;
 4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 2 novembre 2025;
 5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, ladite procuration en guise de demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 28 septembre 2025.

IL EST À NOTER que la demande d'inscription ou procuration transmise après le 28 septembre 2025 mais reçue au plus tard le 14 octobre 2025 (dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

Pour toutes questions ou tous commentaires, veuillez communiquer avec M. Mathieu Boissonneault, Secrétaire d'élection, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants: Hôtel de Ville, 50, avenue Westminster sud, Montréal-Ouest H4X 1Y7 au (514) 481-8125 ou à election@montreal-west.ca.

Fait à Montréal-Ouest, le 10 septembre 2025.

Claude Gilbert
Président d'élection